



Mondorf-les-Bains, le 31 octobre 2022

Convocation

Le bureau invite, en conformité de l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, les membres du comité à assister à la réunion du comité fixée au

lundi, 21 novembre 2022 à 18.00 heures

à la salle des fêtes de la mairie à Mondorf-les-Bains, aux fins de délibérer sur les affaires ci-après :

Ordre du jour

1. Délibérations et rapport de la réunion du 5 mai 2022 – signature
2. Budget rectifié de 2022 – arrêt
3. Budget de 2023 – arrêt
4. Création d'un poste de fonctionnaire (m/f) dans la fonction du « Kümmerer »
5. Décision de principe concernant une demande de préfinancement auprès du Ministère de l'Economie pour l'acquisition des terrains dans le cadre de l'extension de la zone d'activités économiques « Le Triangle Vert » à Ellange-gare
6. Reprise du bâtiment de Saint-Exupéry s.a. par Tsume S.A. (Rétrocession) – décision de principe
7. Contrat de rétrocession d'un droit de superficie avec la société Menuiserie Afonso s.à r.l., contrat de concession d'un droit de superficie avec la société Schaus et associés s.a. et vente des constructions – approbation
8. Contrat de rétrocession d'un droit de superficie avec la société Gradel Services s.a. et contrat de concession d'un droit de superficie avec la société ANG s.à r.l. – approbation
9. Approbation de divers compromis dans le cadre de l'extension de la zone
10. Divers : Extension, affaires courantes et communications


Luc THIMMESCH
Le secrétaire ff


Steve RECKEL
Le président

Pour chaque point à l'ordre du jour, les documents, actes et pièces afférents peuvent être consultés au secrétariat du syndicat sans déplacement par les membres du comité du syndicat de communes ainsi que par les conseillers communaux des communes-membres du syndicat durant le délai prévu à l'alinéa 2 de l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes. Il peut en être pris copie, le cas échéant, contre remboursement.